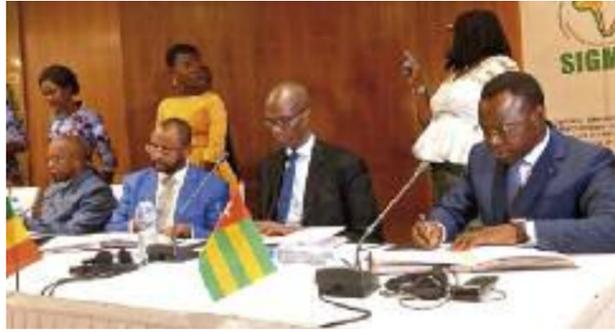


Mise en œuvre effective du SIGMAT dans l'espace CEDEAO

UN PROTOCOLE D'ACCORD ET D'INSTRUCTION SIGNÉS À LOMÉ

Page 4



Bank Of Africa-Togo

PRÊT "TOUS A L'ECOLE", C'EST DU 5 JUIN AU 30 OCTOBRE 2023



N° 817 du 14 juin 2023 Prix 250 F cfa

LE MESSAGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicité



Togo/secteur agricole

LES PLATEAUX-OUEST BIENTÔT DOTÉS D'UN CENTRE DE MÉCANISATION AGRICOLE

Page 3



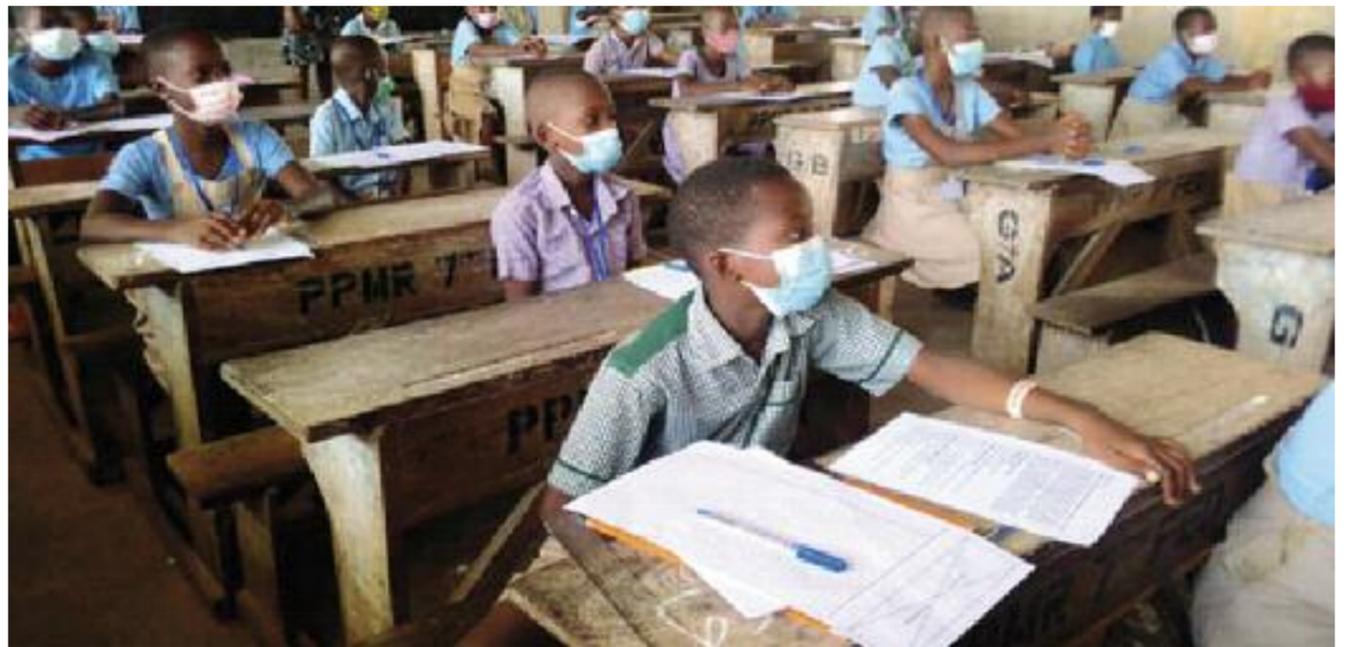
Transport aérien

LE TOGO PROMET DES VOLS DOMESTIQUES

Page 3



Togo-Examen du CEPD



207 317 CANDIDATS COMPOSENT DEPUIS HIER

Page 6

Joue et tente de gagner ta voiture!

***8555#**
ou envoie Togocom par sms au 8555

Avancer. Pour vous. Pour tous. Togocom.tg

O TENTÉA?

COMMUNES ZIO2 ET AVÉ 2

LES DÉTENTEURS DE PARCELLES DE TERRAINS INVITÉS À DÉPOSER COPIES DES PLANS PARCELLAIRES AU PLUS TARD LE 30 JUIN



Dans un communiqué en date du 06 juin 2023, sept (07) ministres de la république invitent les détenteurs de parcelles de terrains, fonds de terre et leurs propriétaires dans les communes de Zio2(préfecture du Zio) et Avé2 (préfecture de l'Avé), à déposer copies des plans parcellaires, des titres fonciers et des autres droits de propriétés de leurs parcelles au plus tard le 30 juin 2023.

D'après le communiqué, la démarche s'inscrit dans le cadre du processus d'exécution des plans Locaux (PLU) des deux communes.

Le dépôt des documents demandés doivent se faire dans les bureaux de la Mairie de Kovié pour la commune Zio2 et de la Mairie de Noépé pour la commune Avé2, précise le communiqué, qui indique en outre que ces plans parcellaires doivent être conformes aux normes de projection Universal Transverse de Mercator(UTM).

« Le dépôt des plans parcellaires, des Titres fonciers et des autres droits de priorités dans les locaux de la Mairie de Kovié pour la commune de Zio2 et de la Mairie de Noépé pour la Commune de Avé2, prend effet à partir du jour de signature du présent communiqué prendra impérativement fin, le 30 juin 2023 », précise enfin le communiqué.

Séparation du pouvoir au Togo

CE QUE DIT UN SONDAGE DE AFROBAROMETRE...

76% des Togolais sont d'accord pour que le Parlement décide des lois. 67% d'entre eux estiment que le chef de l'Etat doit rendre compte plus régulièrement devant l'Assemblée nationale.

C'est la substance du sondage effectué par Afrobarometer dans sa dépêche N° 650 publiée ce 07 juin. Effectué sur 1200 adultes Togolais en mars 2022, le sondage s'intéresse sur la réalité de la séparation des pouvoirs au Togo.

S'agissant des relations entre le pouvoir exécutif et le législatif, « Plus de six répondants sur 10 (63%) estiment que le président de la République ignore « rarement » (33%) ou « jamais » (30%) l'Assemblée Nationale, pendant que le tiers (34%) des citoyens pensent qu'il le fait « souvent » (23%) ou « toujours » (11%) ». Par rapport à la légitimité de l'Assemblée nationale et des élections : « Près de huit Togolais sur 10 (78%) désapprouvent que les élections et l'Assemblée Nationale soient abolies de sorte que le président de la République puisse tout décider. Pour près de la moitié (47%) des citoyens, ce sont les électeurs qui devraient s'assurer de la performance du président et des députés à l'Assemblée Nationale ».

En ce qui concerne la séparation des pouvoirs dans le domaine de la justice, l'enquête énonce que : « Pour les Togolais, le président doit toujours obéir aux lois et décisions de la justice et rendre compte au Parlement, à qui revient l'initiative de décider des lois du pays. Si la majorité des



citoyens pensent que le président n'ignore pas le Parlement ainsi que les tribunaux et les lois du pays, nombreux sont-ils à penser le contraire ».

La gestion des deniers publics s'est aussi invitée dans ce sondage. « Le président de la République doit rendre régulièrement compte aux députés à l'Assemblée Nationale de l'usage que fait le gouvernement de l'argent des contribuables ».

Toutefois, le président est perçu comme plus performant à son poste et moins corrompu, et bénéficie plus

de la confiance des Togolais, que les députés ainsi que les cours et tribunaux. Afrobarometer est un réseau panafricain et non-partisan, de recherche par sondage qui produit des données fiables sur les expériences et appréciations des Africains relatives à la démocratie, à la gouvernance et à la qualité de vie.

Ce sondage a été conduit par le Center for Research and Opinion Polls (CROP).

Source : www.lenouveaureporter.com

Hadj 2023 au Togo

LES DEUX PREMIÈRES VAGUES ONT QUITTÉ LOMÉ

342 fidèles musulmans togolais ont quitté Lomé vendredi 09 juin dernier pour la Mecque, dans le cadre du traditionnel pèlerinage annuel en Terre sainte. Il s'agissait du premier des quatre contingents de pèlerins devant rejoindre l'Arabie Saoudite, via les vols spéciaux affrétés par le gouvernement.

Le quota de pèlerins réservé au Togo pour cette année 2023 est de 2425. Les dates de départ 11, 12, 13 et 14 juin 2023 ; les dates de retour 10, 11, 12 et 13 juillet 2023 ; la compagnie de transport aérien chargée de transporter des pèlerins togolais, est la compagnie Ethiopian Air Lines en partenariat avec la compagnie nationale Asky Air Lines ; les logements retenus sont ceux du Hadj 2022 ; le prix à payer par pèlerin est de 3.495.000 francs CFA.

Ces informations ont été fournies aux différentes agences et aux candidats depuis le vendredi 07 avril 2023, par le ministre Payadowa Boukpéssi, de l'Administration territoriale, de la décentralisation et du



développement du territoire, en qualité de président de la commission nationale du Hadj au Togo.

Les rites du Arafat, qui consacrent le pèlerinage à la Mecque et déterminent le HaJJ, aura lieu du 26 au 27 juin 2023.

L'obligation de faire le pèlerinage

Le grand pèlerinage est considéré comme l'un des cinq piliers de l'is-

lam et le Coran le rend obligatoire pour toute personne responsable qui en a la capacité financière et physique. Il n'est cependant pas nécessaire d'accomplir ce devoir plusieurs fois.

Quel est le but du hajj ?

Son but est la purification du pèlerin, qui reçoit à cette occasion le pardon divin. Le grand pèlerinage a lieu au mois de dou l-hija, qui est le dernier du calendrier musul-

man et pendant lequel est célébrée l'Aït al-Ada, la plus grande fête musulmane

Selon la tradition islamique, La Mecque est le lieu de naissance du prophète Mahomet. Lorsque le pèlerin arrive, il doit être purifié et ne doit porter que des pièces de tissu blanc non cousues pour les hommes, alors que les femmes portent des habits couvrant entièrement le corps à l'exception des mains et du visage.

La rédaction

Togo/secteur agricole

LES PLATEAUX-OUEST BIENTÔT DOTÉS D'UN CENTRE DE MÉCANISATION AGRICOLE

Le chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé a présidé, le vendredi 09 juin 2023 à Kpalimé, la cérémonie de pose de la première pierre pour la construction d'un Centre régional de mécanisation agricole (CRMA) pour le compte des Plateaux-ouest. Cette initiative, innovante a pour ambition d'accélérer l'opérationnalisation de la modernisation du secteur à travers l'implantation des centres régionaux de mécanisation agricole sur l'ensemble du territoire. Le projet répond ainsi à la politique d'amélioration de la productivité, de renforcement de la sécurité alimentaire et de promotion de l'entrepreneuriat agricole du chef de l'Etat.

Pour le ministre de l'Agriculture, de l'élevage et du développement rural, Antoine Lékpa Gbégbéni, la création de ce deuxième centre régional permettra d'améliorer significativement le taux de mécanisation agricole et de couvrir les besoins des populations de la région. Il a témoigné à cet effet, sa reconnaissance au chef de l'Etat pour sa vision de faire de la mécanisation agricole l'un des leviers de modernisation du secteur.

« Je voudrais réitérer au Président de la République, Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé, au nom du monde agricole et rural, nos sincères remerciements pour sa vision du secteur agricole dont l'un des objectifs poursuivis est la mise en place des centres ré-

gionaux de mécanisation agricole en vue de contribuer à l'amélioration de la productivité et des rendements agricoles ».

Le système de construction et de gestion des Centres régionaux de mécanisation agricole (CRMA) est basé sur le partenariat public-privé. Le Centre régional de Kpalimé sera installé avec l'appui de l'Office chérifien des phosphates (OCP) Africa.

Le Directeur général de cette institution, Dr. Mohamed Anouar Jamali s'est félicité de ce nouveau partenariat, avant de saluer la politique de promotion du secteur agricole du chef de l'Etat.

« Ensemble, nous travaillerons à la transformation du secteur

agricole togolais, en mettant l'accent sur la durabilité, l'innovation et l'autonomisation des agriculteurs. J'exprime ma reconnaissance au chef de l'Etat pour la confiance, pour son engagement en faveur des questions liées à la sécurité alimentaire et sa vision ambitieuse de faire de l'agriculture un véritable moteur de croissance et de création d'emploi ». Le Centre régional de mécanisation agricole (CRMA) de Kpalimé sera construit sur le site de l'Institut national de formation agricole (INFA) de Tové. Ce complexe disposera de plusieurs composants notamment un atelier de fabrication de machines agricoles et du matériel d'irrigation et un atelier mécanique pour l'entretien préventif et curatif de ces équipements.



La particularité de ce centre est la mise en place d'un laboratoire ultra moderne pour l'analyse des sols, l'établissement et la mise à jour de la carte de fertilité des sols, le contrôle qualité des engrais pour d'autres régions et partenaires du pays.

A cela s'ajoute un guichet unique régional pour les agriculteurs togolais, qui permettra de faciliter l'accès aux intrants agricoles de qualité tels que les engrais, les semences certifiées et les produits phytosanitaires.

En plus de ces services fondamentaux, le complexe comprendra un centre d'appel pour le soutien continu aux producteurs, une ferme modèle pour démontrer les bonnes pra-

tiques agronomiques ainsi qu'un réseau de conseillers agricoles pour accompagner et renforcer les capacités des agriculteurs dans les préfectures d'Agou, Akébou, Amou, Danyi, Kloto, Kpélé et de Wawa.

Le Centre régional de mécanisation agricole (CRMA) de Kpalimé vient s'ajouter à celui de Tchitchao (région de la Kara) dont les travaux ont été lancés le 23 avril dernier par le chef de l'Etat.

Conformément à la vision du Président de la République pour le secteur agricole, le gouvernement prévoit la construction des centres de mécanisation agricole dans toutes les régions du pays.

Politique de proximité

FAURE ACCUEILLI AVEC FERVEUR ET RECONNAISSANCE À KPÉLÉ ADÉTA



Le président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, accompagné de la Présidente de l'Assemblée nationale, Yawa Djigbodi Tsègan, native de Kpélé, a été chaleureusement accueilli par les populations de cette préfecture et ses environs lors de leur arrivée dans la délocalisation pour la première fois à Adéta où a eu lieu le conseil des ministres le vendredi 9 juin 2023.

Cette visite témoigne de la politique de proximité prônée par le Chef de l'Etat, qui s'engage à être au plus près des populations en délocalisant les conseils des ministres dans différentes loca-

lités du pays.

L'événement a été marqué par une effusion de joie et de reconnaissance envers le chef de l'Etat, illustrant la relation étroite qu'il entretient avec les citoyens.

Le lundi dernier, le chef de l'Etat a tenu à féliciter les populations pour l'accueil qui lui a été réservé.

« Merci aux populations de Kpélé pour l'accueil chaleureux et haut en couleur que j'ai reçu ce jour à mon arrivée à Adéta pour la tenue du conseil des ministres délocalisé pour la deuxième année », s'est ainsi exprimé Faure Gnassingbé par écrit.

Transport aérien

LE TOGO PROMET DES VOLS DOMESTIQUES

Au Togo avec un vol inaugural Lomé-Ouaga et Ouaga - Lomé à l'aéroport International Gnassingbé Eyadema.

Le groupe s'est donné pour mission de développer la desserte aérienne domestique entre les grandes villes du Togo, assurer une liaison permanente entre Lomé et Ouagadougou et contribuer au développement socioéconomique du pays.

La compagnie va desservir les deux capitales 3 fois par semaine. Pour le Ministre des transports Routiers, Aériens et Ferroviaires, Affoh Atcha



Dedji qui a présidé cette cérémonie de lancement, la mission de Groupe LIZ



AVIATION est en phase avec la vision du chef de l'Etat de faire du Togo un hub logistique sous-régional à l'horizon 2025.

« Nous sommes à un million de passagers aujourd'hui et nous voulons dépasser la barre d'un million cinq cent mille passagers d'ici à 2025, conformément aux ambitions de la feuille de route gouvernementale. Liz Aviation va aider les hommes d'affaires à accroître leurs activités. La sécurité et la sûreté ont toujours été les points forts qui ont fait de notre aéroport un pôle de trafic de référence et Liz Aviation répond à tous nos critères » a-t-il précisé

Depuis 2017, le Togo s'est engagé dans un

Suite à la page 4

Mise en œuvre effective du SIGMAT dans l'espace CEDEAO

UN PROTOCOLE D'ACCORD ET D'INSTRUCTION SIGNÉS À LOMÉ

Les directeurs généraux des douanes des pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), ont procédé le vendredi dernier à la signature des projets de protocole d'accord et d'instruction pour la mise en œuvre effective du Système Interconnecté de Gestion des Marchandises en Transit (SIGMAT) au sein de l'espace communautaire. Cette signature, fait suite à la tenue d'une rencontre régionale des experts des administrations des douanes depuis le 05 au 09 juin 2023 à Lomé dans la capitale togolaise.

La cérémonie de signature a été présidée par la Directrice de cabinet du ministre de l'Économie et des Finances, Akou Mawussé Afidenyigba.

A travers ces protocoles d'accord, les administrations des États, membres de la CEDEAO s'engagent à aller vers la configuration commune de la déclaration en douane unique et l'harmonisation de la codification de régies douanières.

Elles s'engagent également à prendre des mesures pour encadrer les opérations de visites des marchandises en cas de soupçon d'irrégularité, veiller à l'envoi des résultats de contrôles au bureau de départ, renforcer la formation et la sensibilisation des agents de douane et des opérateurs sur l'utilisation du SIGMAT.

Ces accords ouvrent la voie à la mise en place d'un méca-



nisme d'identification unique régional des opérateurs économiques et la mise en œuvre

du règlement sur le mécanisme de garantie de transit communautaire.

Le ministère en charge de l'Économie et des finances du Togo, s'est félicité de la signature de ces accords et d'instructions qui rend effectif, le SIGMAT dans l'espace communautaire.

« Le SIGMAT participe à la mise en œuvre des instruments majeurs de l'organisation mondiale des douanes et de l'accord sur la facilitation des échanges en ce qu'il assure, une gestion informatisée du transit à l'échelle internationale et impulse ainsi, une dynamique réelle de dématérialisation des procédures douanières », a rappelé Mme Akou Mawussé Afidenyigba.

Elle a insisté sur la nécessité pour l'ensemble des pays de la CEDEAO d'adopter le SIGMAT comme outil de facilitation des formalités et de suivi des marchandises en transit dans la sous-région.

DEAO, le projet SIGMAT a pour vocation de sécuriser les échanges internationaux, d'améliorer l'efficacité et l'efficience des procédures de transit, la prévention et la lutte contre la fraude et de permettre à l'espace CEDEAO de disposer de bases de données pour des besoins statistiques.

A ce jour, le système est opérationnel entre neuf États. Il s'agit, du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Burkina-Faso, du Mali, de la Guinée, du Niger, du Sénégal et du Togo. « Un calendrier a été proposé aux autres États pour l'opérationnalisation du SIGMAT », a indiqué Salifou TIEMTORE, Directeur de l'Union Douanière et de la Fiscalité de la CEDEAO.

Il faut noter que le SIGMAT est un projet de la Commission de la CEDEAO avec l'appui de la Banque mondiale,

Adopté à Abidjan le 22 mars 2019 par les directeurs généraux des douanes de la CE-

de la coopération allemande et de l'Union européenne.

Avec www.afrepress.tg

Togo/ prolifération des chansons et films aux paroles et actes obscènes

LE MINISTRE LAMADOKOU POURRAIT RECOURIR À L'ARTICLE 394 DU CODE PÉNAL...

Le ministre de La culture et du Tourisme Kossi Gbényon Lamadokou va punir désormais ceux qui s'adonnent à la prolifération des chansons et films aux paroles et actes obscènes dans la pays.

C'est ce qu'indique un communiqué du ministre en date du 06 juin 2023. « Le ministre de la Culture et du Tourisme constate avec beaucoup d'amertume la prolifération des chansons et films aux paroles et actes obscènes », écrit le ministre, qui indique que ce genre de comportements, compromet les efforts du gouvernement à l'éducation et aux bonnes mœurs, à la citoyenneté et au patriotisme.

« Afin de mettre fin à ces pratiques qui n'honorent ni la musique, ni le cinéma togolais, le ministre de la culture et du Tourisme rappelle à l'attention de tous, la fonction sociale de



l'art, celle de former, d'éduquer, de divertir et d'adoucir les mœurs.

En collaboration avec la Fédération Togolaise de Musique, (FTM) et les professionnels du cinéma, le ministre prévient des sanctions qui pourraient être prises à l'encontre de ceux qui s'adonneront à ces genres de comportements. Ces sanc-

tions vont du retrait de la carte du BUTODRA et de l'attestation d'artiste ou de cinéaste, allant jusqu'à la radiation du registre national des artistes. L'autre sanction qui pourrait frapper tout contrevenant, est le refus du soutien multiforme du ministère.

« En cas de récidive, le ministre se réserve le droit de faire appliquer, conformément à la réglementation en vigueur, l'article 394 du code pénal qui punit toute personne qui diffuse ou fait diffuser publiquement des incitations à des pratiques contraires aux bonnes mœurs, par paroles, écrits, ou tous autres moyens de communication ».

Le ministre indique par ailleurs, qu'il en sera de même, pour les producteurs, les promoteurs, les managers ainsi que les diffuseurs des contenus qui enfreignent aux bonnes mœurs.

LM

Transport aérien

LE TOGO PROMEUT DES VOLS DOMESTIQUES



Suite de la page 3

grand chantier de modernisation de son économie. Sous l'impulsion du chef de l'État Faure Assozimna Gnassingbé, le gouvernement a opéré une multitude de réformes pour améliorer le climat des affaires et faire du pays un hub logistique de premier ordre dans la sous-région ouest africaine et sur le continent.

Afin de profiter de cet environnement favorable, le Groupe LIZ AVIATION a choisi de s'installer au Togo. Cette compagnie aérienne a procédé ce 10 juin au lancement de ses activités

Le Directeur général du groupe Liz Aviation au

Togo, Moussa Diarra a salué dans ce sens, la vision pragmatique du Président de la République de promouvoir le partenariat public-privé à travers l'amélioration continue du paysage des affaires et le renforcement des mécanismes de sûreté, de sécurité aérienne dans un climat de paix et de stabilité.

La compagnie est composée de deux aéronefs de type ATR 72-600 de nouvelle génération possédant les dernières technologies en matière d'aviation de ligne, avec chacun une capacité moyenne est de 70 passagers.

Togo/décentralisation

DES RETOMBÉES TANGIBLES D'UNE POLITIQUE D'ADMINISTRATION TERRITORIALE RÉUSSIE



Le vœu d'inscrire la décentralisation au cœur de la politique publique à tous les niveaux est manifesté depuis le début des années 2000. Une étape importante de ce processus a été la tenue des élections municipales en 2019 pour la première fois depuis 32 ans. Les 117 communes issues des dites élections se substituent aux délégations spéciales et sont dotées d'une entière autonomie de gestion de leurs affaires respectives.

Des institutions qui consacrent un peu plus chaque jour la volonté de renforcer la démocratie sur le terrain. Les communes ne sont pas les seules institutions qui garantissent la gestion décentralisée des affaires du pays.

Les mécanismes dédiés sont pluriels

Le pays peut compter sur des institutions publiques telles que le ministère chargé de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et du Développement des territoires, celui du Désenclavement et des Pistes rurales...

L'appui à la décentralisation, c'est aussi par le biais d'organismes tels que le Conseil national de suivi de la décentralisation (CNSD), le Fonds d'appui aux collectivités territoriales (Fact) et l'Agence nationale de formation des collectivités territoriales.

Une autonomie dont les retombées sont visibles

Les communes Agoè-Nyivé 1, Golfe 1 et Binah 2 sont des exemples de la gestion des affaires locales par les populations elles-mêmes. Un budget de 1,3 milliard de francs CFA pour 2023, c'est ce qui a été adopté par les conseillers municipaux de la commune d'Agoè-Nyivé 1 en décembre 2022, montant en hausse de 15,28% par rapport à celui de l'année précédente. Pour le Golfe 1, c'est une dotation budgétaire de 2,65 milliards de francs qui a été adoptée. La commune de Binah 2 pour sa part se dote depuis janvier 2023 d'un plan de développement quinquennal (2023-2027) de 1,5 milliard de francs, un plan cohérent avec les projets prioritaires de la feuille de route gouvernementale et les ODD.

À chaque commune son plan de développement

C'est l'ambition affichée. En guise de phase pilote, le ministère en charge du Développement des territoires s'est engagé à aider 15 communes pour l'élaboration de ces Plans de développement communaux (PDC) qui définissent la stratégie de développement de chaque commune et indiquent leurs objectifs spécifiques, les priorités de développement ainsi que les moyens à mettre en œuvre dans ce cadre.

PHARMACIES DE GARDE PÉRIODE DU 12 AU 18 JUIN. 2023

- | | | |
|---|---|---|
| *PHARMACIE 2000*
Bè kpota, BP 61194
22 70 48 25 | marché, BP 3484
22 22 45 04 | clinique Bethesda, Adidoadin,
05 BP 21
22 25 15 05 |
| *PHARMACIE ABRAHAM*
Agoè Lohopé Kossigan
22 50 10 00 | *PHARMACIE DES LILAS*
7 rue de kégué, en face du
camp, BP 31000
22 42 29 16 | *PHARMACIE L'AMITIE*
72, avenue des hydrocarbures,
entre soted et togogaz ;
tokoin, BP 8648
22 21 74 47 |
| *PHARMACIE ADONAI*
Face motel plantation, entre
commissariat d'agoè et FIL O
Parc, 03 BP31008
22 50 04 05 | *PHARMACIE DES
OLIVIERS*
266 boulevard Félix Boigny,
Akodésséwa, BP 8480
22 27 01 34 | *PHARMACIE M'BA*
13 BP 341 Lomé. Route de
Kovié, 500 mètres après le
marché de LEGBASSITO.
70 27 81 81 |
| *PHARMACIE ADOUNI*
Vakposito logogome, carrefour
AISED
70 39 39 39 | *PHARMACIE DU CAMPUS*
Bd. De la Kara, adéwui, BP
20217
22 21 56 32 | *PHARMACIE MAINA*
Marché Agoè-Assiyéyé
22 33 65 34 |
| *PHARMACIE AMEN*
Marché Adétikopé, près de
l'Eglise Catholique Christ-Roi
90 88 55 88 | *PHARMACIE DU CHATEAU
D'EAU*
Avenue augustino de souza,
bè château, BP 60141
22 21 57 51 | *PHARMACIE NABINE*
Site à Agoè Anomé, dit
plateau (Route Bar le
Plateau)
93 36 26 26 |
| *PHARMACIE BESDA*
2, rue Batoumé, Bawakondji,
Assahoun, BP 70
23 37 10 56 | *PHARMACIE DU POINT E*
506, rue 129, Aflao Gakli,
djidjolé, 08 BP 8589
22 51 91 71 | *PHARMACIE NATION*
Totsi en face de l'agence
ECOBANK
22 25 99 65 |
| *PHARMACIE CHRIST ROI*
Raffinerie vers le petit
marché, kagomé, BP 1409
22 27 46 66 | *PHARMACIE EL-SALI*
Rte Lomé-Kpalimé, Aflao
Apédokoè Gbomamé, à 50 m
de la quaincaillerie MACO
93 54 24 11 | *PHARMACIE
PROVIDENCE*
Boulevard Jean-Paul II
22 26 66 48 |
| *PHARMACIE CONSEIL*
Carrefour du CEG Sagbado
Logoté
93 10 92 92 | *PHARMACIE EMMAUS*
Route de Mission-Tové, Agoè-
Nyivé BP 20492
22 51 29 19 | *PHARMACIE SAINT
RAPHAEL*
Atikpodji
22 21 84 26 |
| *PHARMACIE DE
L'AEROPORT*
631, bd ; du haho, imm ;
SITO, hédzranawoé, BP 3717
22 26 21 22 | *PHARMACIE EPIPHANIA*
Rue Lapampa, carrefour
Agbénadon, Adidogomé, 04
BP 30446
22 25 02 62 | *PHARMACIE SAINTE
RITA*
Rue de France, face Hôtel
Sana, Doulassamé, BP 10046
22 20 90 16 |
| *PHARMACIE DE L'EDEN*
Route d'Anèò, face à la cité
Baguida
70 42 13 98 | *PHARMACIE EVA*
Sanguéra, non loin de T'OIL
92163232 | *PHARMACIE TCHEP'SON*
Face terminal du Sahel, Agoè
zongo
96 90 04 64 |
| *PHARMACIE DE LA CITE*
Bd ; du 30 Août cité n'danida
BP 8461
22 25 01 25 | *PHARMACIE GANFAT*
Agoè Daliko près du Carf
EDEM (Camp GP)
22 55 08 15 | *PHARMACIE UNIVERS
SANTE*
Bd. GNASSIMGBE Eyadéma,
Cité OUA face à l'entrée du
CHU-CAMPUS
22 61 81 43 |
| *PHARMACIE DE LA
MAIRIE*
Nyékonakpoè, en face de la
mairie centrale
22 21 26 39 | *PHARMACIE
INTERNATIONALE*
1180, boulevard du Haho,
Angle Nord, Assi yéyé
Hédzranawoé, BP 1344
22 26 89 94 | *PHARMACIE VERSEAU*
Rte d'Aného, à côté de Maison
Bateau, Baguida, BP 60660
22 27 34 53 |
| *PHARMACIE DELALI*
Face CMS de cacaveli, 04 BP
225
22 25 83 31 | *PHARMACIE JUSTINE*
291, boulevard des armées,
tokoin Habitat, BP 8021
22 21 00 01 | *PHARMACIE VERTE*
Avenue du RPT Bè Klikamé,
BP 81297
22 25 03 26 |
| *PHARMACIE DENIS*
Agoè Kové, Carrefour
KPOGLI
93 08 46 40 | *PHARMACIE KLOKPE*
Derrière Foire TOGO 2000
22 61 42 42 | *PHARMACIE VITA FLORE*
Baguida, BP 80531
22 27 06 36 |
| *PHARMACIE DES
ETOILES*
10, avenue de la nouvelle | *PHARMACIE LAUS DEO*
Route de Léo 2000, face | |

Pour vos annonces et publicités, contactez-nous au 90 26 15 54

**Récépissé N° 259 / 21/ 12 / 04 / HAAC
Maison de la presse, casier N° 61**

Directeur de Publication
 Tchaboré Bouraïma
Contact: 90 04 71 59
E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr

Le Messenger, Votre journal préféré dans les kiosques tous les mercredis

Recensement électoral dans la zone 3

LA FIN C'EST AUJOURD'HUI



Le recensement électoral sur toute l'étendue du territoire prendra fin aujourd'hui mercredi 14 juin 2023. La zone 03 qui est la dernière dans cette opération, a vu sa période prorogée de 02 jours comme ce fut le cas dans la zone 01., ceci

en raison de l'affluence de la population dans les centres de recensement et de vote selon, la Commission électorale nationale indépendante (CENI), qui a décidé de proroger la fin initialement prévue pour le 12 juin au 14 juin 2023.

COMMUNIQUE DE LA CENI PROROGÉANT LE RECENSEMENT ÉLECTORAL DANS LA ZONE 3

Le Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) porte à la connaissance des citoyens et de tous les agents électoraux, qu'en raison de l'affluence de la population dans les centres de recensement et de vote (CRV) et afin de permettre aux citoyens d'obtenir leur carte d'électeur, le recensement électoral fixé du 05 Juin au 12 Juin 2023 dans la Troisième zone, est prorogée jusqu'au Mercredi 14 Juin 2023 inclus.

Les heures d'ouverture et de clôture des CRV sont maintenus de 07h00 à 16h00. En conséquence, le Président de la CENI invite les citoyens togolais majeurs, remplissant les autres conditions fixées par le code électoral, à accomplir cet acte citoyen et civique.

Le Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) compte sur le patriotisme, l'engagement et la mobilisation de tous, pour la réussite de ce recensement électoral.

Fait à Lomé, le 10 Juin 2023
Le Président
Dago YABRE

Bank Of Africa-Togo

PRÊT "TOUS A L'ÉCOLE", C'EST DU 5 JUIN AU 30 OCTOBRE 2023

Bank Of Afrika-Togo a lancé sa campagne de prêt dénommé « Tous A l'école » pour la rentrée prochaine. Ladite campagne qui a commencé le 05 juin 2023 prendra fin le 30 octobre 2023.

La grande particularité cette année est la digitalisation de la demande des prêts accessibles depuis les produits digitaux, MyBOA et BOAweb. Pour les clients BOAweb et MyBOA, ils pourront initier une demande de prêt TAE, valider la demande via mot de passe, voir le retour de prise en charge directement après validation (Message d'erreur et règle de gestion INGEC en real time), puis visualiser l'historique des demandes et le statut de la demande (Statut real time depuis INGEC).

BANK OF AFRICA – TOGO est une référence du secteur bancaire. Elle possède une clientèle diversifiée qui trouve une écoute une expertise et des solutions quand et com-

ment ils le désirent.

BANK OF AFRICA – TOGO appartient au Groupe BOA, présent dans 17 pays africains.

Elle propose une gamme de produits riche et variée, destinée à couvrir le plus largement

possible la demande de sa clientèle, tant Particuliers qu'Entreprises, et notamment, des crédits adaptés à tous les événements de la vie, une offre monétique tant privative qu'internationale, des services d'E-banking,



Togo-Examen du CEPD

207 317 CANDIDATS COMPOSENT DEPUIS HIER

Depuis hier mardi 13 juin 2023, et ce, jusqu'au 15 juin prochain, les candidats l'examen de Certificat d'Études du Premier Degré (CEPD) composent. Ils sont au total 207 317 candidats dont 101 467 filles et 105 850 garçons répartis dans 1304 centres sur toute l'étendue du territoire.



Cet examen qui va permettre à ces candidats d'obtenir leur premier diplôme.

STATISTIQUES DES CANDIDATS AU CEPD SESSION DE JUIN 2023					
N°	REGIONS	EFFECTIFS			Centre
		F	G	T	
1	SAVANES	11 816	13 406	25 222	165
2	KARA	10 823	12 027	22 850	166
3	CENTRALE	10 110	10 805	20 915	148
4	PLATEAUX EST	13 976	14 406	28 382	186
5	PLATEAUX OUEST	7 538	8 313	15 851	129
6	MARITIME	20 527	21 473	42 000	257
7	GRAND LOME	26 687	25 389	52 066	252
	ACCRA	10	21	31	1
TOTAL		101 467	105 850	207 317	1 304

Construction de ponts de désenclavement en zone rurale

LE TOGO ET LA FRANCE SIGNENT UN PROTOCOLE FINANCIER

Le Vendredi 09 juin 2023, le ministre de l'économie et des finances, M. Sani YAYA, et l'ambassadeur de France au Togo, Son Excellence Monsieur Augustin FAVEREAU, ont signé, dans les locaux du ministère, un protocole financier portant sur la réalisation d'infrastructures notamment la construction de ponts de désenclavement en zone rurale du Togo.

À travers cette signature, le Gouvernement de la République française consent à la République togolaise un concours financier d'un montant de 78 millions d'euros (soixante-dix-huit millions d'euros) soit environ 51,5 milliards de F CFA (cinquante un milliards cinq cent millions de FCFA), destinés au projet de construction de ponts de désenclavement en zone rurale du Togo. Ce financement comprend

une tranche prêt direct du trésor français de 40 millions d'euros et un emprunt bancaire garanti par BPI France pour 38 millions d'euros. Le ministre Sani YAYA, au nom du Président de la République Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE s'est félicité de l'Excellence des relations de coopération entre la république togolaise et la république française et a remercié les autorités françaises pour leur soutien multiforme aux

actions de développement du Togo. En particulier dans les secteurs sociaux notamment la santé, les pistes rurales et aussi dans le secteur de l'Énergie. Le projet vise à faciliter aux populations rurales, l'accès aux infrastructures, équipements et services socio-économiques de base. Le désenclavement participe également au renforcement de la politique agricole mis en place par le gouvernement. Pour sa part, Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur de France au Togo Monsieur André FAVEREAU a réitéré l'engagement de la République française à poursuivre son concours dans la



mise en oeuvre des projets inscrits dans la feuille de route gouvernementale notamment dans les secteurs sociaux. Pour rappel, la feuille de route gouvernementale (Togo 20-25) prévoit d'assurer l'aménagement d'au moins

4000 km de pistes rurales dans l'ensemble des 05 régions économiques. Ceci, afin de faciliter l'accès des populations rurales aux infrastructures socio-économiques de base, et de désenclaver les zones à fort potentiel de production agricole.

OTR OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

POUR LA SECURISATION DE MES BIENS FONCIERS

OUI CAMPAGNE DE COLLECTE D'INFORMATIONS FONCIÈRES

COMMUNES Agoe-Nyive 1 & 2

22 Mai | 20
21 Août | 23

NOS PARTENAIRES

AFD

Prends ton 71 et rejoins l'équipe gagnante!

500F_{CFA}
*2000F | 200Mo
Crédit Appel | Internet
20 SMS offerts

NOUVEAU

71

***909*0#**

Avancer. Pour vous. Pour tous. togocom.tg

Togocom

Joue et tente de gagner ta voiture!

***8555#**

ou envoie Togocom par sms au 8555

O TENTÉA?



Inscription à 100F
Cumule des points pour être éligible à la voiture Toyota Starlet
Coût du sms : 100F
Période du jeu: 23 mai au 21 juillet 2023

Avancer. Pour vous. Pour tous. togocom.tg   



Togocom